

**ÉPREUVE ANTICIPÉE DE FRANÇAIS - LITTÉRATURE**

**SÉRIE L**

Durée de l'épreuve : 4 heures

coefficient : 3

L'usage des calculatrices est interdit.

*Objet d'étude : la poésie*

Textes :

Texte A : Joachim du Bellay, *Les Regrets*, VI (1558)

Texte B : Tristan Corbière, *Les Amours jaunes* (1873)

Texte C : Jules Laforgue, *Le Sanglot de la terre* (1880, publication posthume en 1901)

Texte D : Blaise Cendrars, *Sonnets dénaturés* (1923)

Annexe : Nicolas Boileau, *Art poétique* (1674), extrait

**Le candidat s'assurera qu'il est en possession du sujet correspondant à sa série.**

## Texte A : Joachim du Bellay, *Les Regrets*, 1558

Las,<sup>(1)</sup> où est maintenant ce mépris de Fortune<sup>(2)</sup> ?  
Où est ce cœur vainqueur de toute adversité,  
Cet honnête désir de l'immortalité,  
Et cette honnête flamme au peuple non commune ?

Où sont ces doux plaisirs, qu'au soir sous la nuit brune  
Les Muses me donnaient, alors qu'en liberté  
Dessus le vert tapis d'un rivage écarté  
Je les menais danser aux rayons de la Lune ?

Maintenant la Fortune est maîtresse de moi,  
Et mon cœur qui soulait<sup>(3)</sup> être maître de soi  
Est serf de mille maux et regrets qui m'ennuient.<sup>(4)</sup>

De la postérité je n'ai plus de souci,  
Cette divine ardeur, je ne l'ai plus aussi,  
Et les Muses de moi, comme étrangères<sup>(5)</sup>, s'enfuient.

<sup>(1)</sup> hélas.

<sup>(2)</sup> personnification du destin.

<sup>(3)</sup> avait l'habitude de.

<sup>(4)</sup> me tourmentent.

<sup>(5)</sup> étrangères.

## Texte B : Tristan Corbière, *Les Amours jaunes*, 1873

UN SONNET

AVEC LA MANIÈRE DE S'EN SERVIR

*Réglons notre papier et formons bien nos lettres*

Vers filés à la main et d'un pied uniforme,  
Emboîtant bien le pas, par quatre en peloton ;  
Qu'en marquant la césure, un des quatre s'endorme...  
Ça peut dormir debout comme soldats de plomb.

Sur le *railway* du Pinde<sup>(1)</sup> est la ligne, la forme ;  
Aux fils du télégraphe : – on en suit quatre, en long ;  
À chaque pieu, la rime – exemple : *chloroforme*.  
– Chaque vers est un fil, et la rime un jalon.

– Télégramme sacré – 20 mots. – Vite à mon aide...  
(Sonnet – c'est un sonnet –) ô Muse d'Archimède<sup>(2)</sup> !  
– la preuve d'un sonnet est par l'addition :

– je pose 4 et 4 = 8 ! Alors je procède,  
En posant 3 et 3 ! Tenons Pégase<sup>(3)</sup> raide :  
"Ô lyre ! Ô délire : Ô..." – Sonnet – Attention !

<sup>(1)</sup> Pinde : montagne grecque ; dans l'antiquité, dédiée à Apollon (dieu de la musique et de la poésie) et aux Muses.

<sup>(2)</sup> Archimède : savant grec (mathématicien et physicien) du IIIe s. av. J.-C.

<sup>(3)</sup> Pégase : cheval ailé d'origine divine dans la mythologie grecque ; souvent associé à l'activité poétique.

## Texte C : Jules Laforgue, *Le sanglot de la terre*, 1880

Oui, ce monde est bien plat ; quant à l'autre, sornettes.  
Moi, je vais résigné, sans espoir, à mon sort,  
Et pour tuer le temps, en attendant la mort,  
Je fume au nez des dieux de fines cigarettes.

Allez, vivants, lutez, pauvres futurs squelettes.  
Moi, le méandre bleu qui vers le ciel se tord  
Me plonge en une extase infinie et m'endort  
Comme aux parfums mourants de mille cassolettes<sup>(1)</sup>.

Et j'entre au paradis, fleuri de rêves clairs  
Où l'on voit se mêler en valse fantastiques  
Des éléphants en rut à des chœurs de moustiques.

Et puis, quand je m'éveille en songeant à mes vers,  
Je contemple, le cœur plein d'une douce joie,  
Mon cher pouce rôti comme une cuisse d'oie.

<sup>(1)</sup> *Brûle-parfum*

## Texte D : Blaise Cendrars, *Sonnets dénaturés*, 1923

ACADÉMIE MÉDRANO

*A Conrad Moricand.*

Danse avec ta langue, Poète, fais un entrechat  
Un tour de piste  
sur un tout petit basset

noir ou haquenée<sup>(1)</sup>

Mesure les beaux vers mesurés et fixe les formes fixes  
Que sont *LES BELLES LETTRES* apprises  
Regarde :

**Les affiches se fichent** de toi te  
mordent avec leurs dents  
en couleur entre les doigts  
de pied

La fille du directeur a des lumières électriques  
Les jongleurs sont aussi les trapézistes  
xuellirép tuaS

teuof ed puoC

aç-emirpxE

Le clown est dans le tonneau malaxé

Il faut que ta langue { passe à la caisse  
les soirs où  
fasse l'orchestre

Les **Billets de faveur** sont supprimés.

*Novembre 1916.*

<sup>(1)</sup> *haquenée* : cheval ou jument d'allure douce, généralement montée par les dames

**Annexe : Nicolas Boileau, *Art poétique*, chant II, v 82-94 (1674)**

On dit, à ce propos, qu'un jour ce dieu bizarre<sup>(1)</sup>,  
Voulant pousser à bout tous les rimeurs françois,  
Inventa du *Sonnet* les rigoureuses lois :  
Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille  
La rime avec deux sons frappât huit fois l'oreille ;  
Et qu'ensuite six vers, artistement rangés,  
Fussent en deux tercets par le sens partagés.  
Surtout, de ce poème il bannit la licence :  
Lui-même en mesura le nombre et la cadence ;  
Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,  
Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remonter.  
Du reste, il l'enrichit d'une beauté suprême :  
Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

<sup>(1)</sup> "ce dieu bizarre" : Apollon

# ÉCRITURE

## I. Vous répondrez d'abord à la question suivante (4 points) :

Analysez brièvement les différents traitements réservés à la forme du sonnet dans ce corpus et l'effet produit lorsque "*ses rigoureuses lois*" ne sont pas respectées.

## II. Vous traiterez ensuite un de ces sujets au choix (16 points) :

### 1 – Commentaire :

Commentez le texte C.

### 2 – Dissertation :

Pensez-vous que les contraintes formelles puissent être pour le poète un obstacle à une expression libre et originale ?

Vous répondrez à cette question en un développement composé, en prenant appui sur les textes du corpus et les poèmes que vous avez lus et étudiés.

### 3 – Invention :

Après la lecture de ce corpus, un des poèmes vous paraît correspondre plus particulièrement à ce que vous appréciez dans la poésie. Vous l'adressez à une revue de poésie et dans votre lettre d'accompagnement vous en défendez l'intérêt par rapport à d'autres types de poèmes.

Vous rédigez cette lettre.

# CORRIGE

**Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.**

## Objet d'étude : la poésie

### Question

La question permet aux candidats de relire les poèmes à la lumière du texte de Boileau donné en annexe. Elle ne présuppose pas qu'ils connaissent toutes les règles imposées par l'esthétique classique ; elle invite à définir quelques unes des contraintes édictées par l'auteur de *L'Art poétique*.

Le corpus de sonnets proposés s'avère relativement homogène quant au respect de la forme et des règles édictées par Boileau dans l'extrait donné. On attend des élèves qu'ils recensent au moins deux des règles imposées par le théoricien de *L'Art poétique* :

- Deux quatrains / deux rimes : les sonnets de Du Bellay, de Corbière, de Laforgue obéissent à cette loi.
- Un sizain composé de deux tercets « par le sens partagés ». Les sonnets de Du Bellay et de Laforgue se conforment syntaxiquement à cette règle (seule la disposition des rimes des tercets chez Laforgue n'obéit pas aux règles imposées) ; celui de Corbière y obéit de manière plus lâche, bien qu'il affirme s'y conformer mathématiquement (« - je pose 4 et 4 = 8 ! Alors je procède, / En posant 3 et 3 ! »)

Le « sonnet dénaturé » de Blaise Cendrars est à coup sûr le plus hétérodoxe. La distribution des vers dans la page, des mots dans le vers, la répartition des rimes ne permet pas de découvrir la « silhouette » traditionnelle du sonnet. On peut mettre cette dénaturation au compte de la fantaisie du poète, de sa volonté de défaire « les beaux vers mesurés », de désarticuler « les formes fixes », de manifester liberté créative et humour dérangeant. Dès le premier vers, le « Poète » est invité à des activités ludiques, à des tours de piste, à jouer : « Danse avec ta langue, Poète, fais un entrechat ». La forme choisie qui déstructure le poème dont Boileau fixe les lois se veut provocatrice et libératrice.

On attend des élèves qu'ils soient sensibles à la fantaisie, à l'humour ou à l'audace de cette écriture qui bouscule les lois établies, « les belles lettres apprises ».

### Commentaire

Le titre du recueil *Le sanglot de la terre* fixe la tonalité du poème. Cet horizon d'attente est confirmé par la lecture d'un poème où l'expression du désespoir joue avec maintes marques de provocation, repérables notamment dans les deux tercets. Sans attendre expressément un commentaire organisé autour de ces deux motifs, on souhaite que les candidats aient été sensibles au climat particulier de ce sonnet, à son mélange de douleur et de dérision.

Dans l'analyse de l'expression du désespoir, on valorisera les copies qui auront étudié par ordre croissant d'importance :

- *l'isolement du poète* : omniprésence des marques de la personne traduisant l'exaspération du « moi », la position de paria, en retrait du monde des vivants
- *son hypersensibilité, sa morbidité* : désespoir des vers 2-3, souligné par les allitérations, le champ lexical de la mort, l'emploi du temps présent qui suggère que le poète n'a ni passé, ni avenir, la « pointe » du sonnet qui évoque la dégradation du corps
- *la perte de toute valeur* : le divorce entre le corps et l'esprit de l' « extase » du vers 7 au « pouce rôti » du vers 14 ; l'opposition entre l'horizontalité initiale (« ce monde est bien plat », vers 1) et la verticalité « du méandre bleu qui vers le ciel se tord » (vers 6). [L'aspiration à l'idéal s'oppose à l'horreur d'ici bas] ; abandon de la lutte et des idées salvatrices ( vers 1, la religion ; la poésie se révèle in fine un paradis artificiel et éphémère).

La provocation est en œuvre dans le sonnet aussi bien dans son jeu avec les règles que dans les images qu'il renvoie des autres et de lui-même :

- provocation formelle et thématique. Le sujet trivial, prosaïque est traité dans le cadre exigeant du sonnet et use du mètre noble de l'alexandrin. Alternent vocabulaire trivial et registre élevé
- provocation contre les dieux et le lecteur. Rupture avec l'image traditionnelle du poète inspiré par les dieux : le vers 4 semble s'opposer au premier vers ; bien que l'au-delà soit nié, les dieux sont pris à parti. Le vers 5 sonne comme une apostrophe presque injurieuse au lecteur auquel est renvoyé l'image taboue de sa mort inéluctable

- auto-dérision : démythification du poète inspiré (vision romantique) : Laforgue erre oisif, sans but, et s'endort. Son extase lui procure des visions grotesques (premier tercet) et sa contemplation éveillée ne vaut guère mieux (second tercet). Le mouvement du poème le conduit du désespoir initial à une « douce joie » bien précaire.

Le poème apparaît comme l'expression d'un spleen sans idéal

Critères d'évaluation à privilégier :

- la compréhension de niveaux essentiels du texte : le désespoir, l'errance, la provocation, la dérision ou la désinvolture, masque ou politesse du désespoir
- une interprétation fondée sur une observation méthodique du texte
- un principe d'organisation cohérent
- la lisibilité, la correction de l'expression et de l'orthographe.

### **Dissertation**

Le sujet ne peut guère dérouter les candidats qui ont travaillé sur l'objet d'étude « la poésie ». Que le professeur ait dans l'année travaillé sur les formes fixes ou les contraintes formelles, ou qu'il ait choisi des expressions plus libérées, les candidats ont nécessairement rencontré le problème soulevé par le sujet. On attend d'eux qu'ils mobilisent leurs connaissances et leurs références pour proposer une réflexion argumentée et illustrée. On ne peut attendre aucun plan-type : l'important est que le candidat structure sa réflexion et organise son propos.

Les critères d'évaluation suivants seront respectés :

- compréhension du sujet et de sa problématique
- argumentation et organisation du propos
- exploitation du corpus
- mobilisation pertinente des poèmes ou des recueils lus et étudiés
- connaissance de l'objet d'étude et de ses enjeux
- lisibilité, correction de l'expression et de l'orthographe

### **Invention**

Ce sujet d'invention propose un certain nombre de contraintes. Le candidat doit rédiger un texte qui obéisse à une situation de communication ou de discours où il se voit imposer :

- un énonciateur (scripteur) dont on précise les caractéristiques : il parle à la première personne ; il a aimé un des quatre poèmes du corpus ; il défend ce poème
- un destinataire : une revue de poésie
- un type textuel : c'est une lettre de lecteur, amateur de poésie
- un effet à produire : l'auteur de la lettre défend sa conception de la poésie

Il est libre de choisir le poème et d'exprimer, sous une forme nécessairement argumentée, ses émotions, ses joies de lecteur, une conception de la poésie. Les citations ne sont pas requises et on acceptera toute autre référence, extérieure au corpus, qui témoignera du goût de l'auteur de la lettre pour telle ou telle forme de poésie.

Les critères d'évaluation

- le respect des contraintes imposées par le sujet
- l'utilisation pertinente d'un ou de textes du corpus
- la connaissance de l'objet d'étude et de ses enjeux
- l'inventivité, les trouvailles personnelles
- la lisibilité et la correction de l'expression et de l'orthographe